



Etude Kelformation / IFOP

Bien-être au travail : des salariés plutôt heureux mais des entreprises peu investies

Paris, le 14 mars 2012 – Kelformation, 1^{er} moteur de recherche de formation sur Internet, révèle les résultats de son étude concernant la perception des salariés sur le bien-être au travail. Cette enquête, réalisée par l'IFOP, dresse 3 principaux enseignements :

- ⇒ Le bien-être au travail est prédominant mais varie très largement selon l'âge, le niveau d'étude, le secteur d'activité et le statut du salarié ;
- ⇒ Les personnes en situation de mal-être en entreprise se tournent peu vers leurs interlocuteurs professionnels en mesure de les aider ;
- ⇒ Le sentiment de bien-être résulte de la combinaison de plusieurs facteurs, dont notamment la reconnaissance de la part des supérieurs, le salaire et la charge de travail.

Nadège Fonrojet, Directrice de Kelformation, indique : « Si le sentiment de bien-être au travail et de prise en compte de cette dimension par l'entreprise reste majoritaire, on constate des jugements peu affirmés et très hétérogènes. Les formations liées au développement personnel sont de réelles solutions pour instaurer un dialogue entre les salariés et leurs entreprises, et permettre de se projeter dans l'avenir de manière plus sereine. Bien que ces formations soient jugées très bénéfiques par les salariés en ayant profité, elles restent peu plébiscitées par les entreprises qui pourraient pourtant fidéliser davantage leurs salariés, et renforcer leur confiance ».

Les salariés heureux au travail sont principalement jeunes, cadres, et formés

Les salariés se sentent-ils bien dans leur entreprise ? Si **près des trois quarts des interrogés se considèrent « heureux » au travail (72%)**, la part d'individus s'estimant « très heureux » ne s'élève qu'à 9%, quand 63% se déclarent « plutôt heureux ». A l'inverse, **28% des interviewés se sentent en situation de mal-être**, dont 8% « pas du tout heureux ».

Malgré une majorité d'actifs épanouis, **plus de la moitié des salariés (52%) considère que leur entreprise ne se préoccupe pas de cette question**. 14% déclarent même que le bien-être n'est « pas du tout » pris en compte dans leur société, contre 48% qui partagent l'avis contraire. Sur ces questions de bien-être ressenti et d'investissement de l'entreprise, plusieurs clivages se dévoilent :

- **L'âge** : les plus jeunes salariés se déclarent davantage heureux au travail que leurs aînés (82% des 18-24 ans contre 62% des 50 ans et plus) et affirment que leur entreprise prend cette dimension en compte (56% contre 42%).
- **Le niveau d'étude** : 83% des salariés titulaires d'un diplôme sanctionnant plus de deux années d'études post-Bac expriment leur bien-être au travail contre 62% des personnes ayant un niveau d'étude inférieur au Baccalauréat. De même, 53% des plus diplômés estiment que leur entreprise prend en considération le bien-être de ses collaborateurs, contre 44% des moins diplômés.
- **Le secteur d'activité et le statut** : les salariés exerçant dans le secteur du BTP et de la construction se révèlent être les plus en phase avec leur travail tandis que la tendance est plutôt inversée dans l'industrie. Si les cadres se considèrent heureux dans leur travail dans 81% des cas, *a contrario*, les ouvriers sont loin de partager ce sentiment et semblent constituer la catégorie la plus en souffrance (39% ne se sentent pas heureux).

En dépit d'une perception globalement positive, les salariés interrogés se montrent plutôt pessimistes sur l'évolution de leurs conditions de travail pour l'année en cours. Une majorité (55%) juge que leur environnement de travail ne variera pas et 30% qu'il va se détériorer.

Le mal-être au travail : un motif de démission suffisant dont on parle plus volontiers à son entourage personnel que professionnel

Le fait de se sentir mal dans le cadre de son travail est perçu comme une raison suffisante pour quitter son emploi par plus de 8 salariés sur 10 (85%). Pourtant, la majorité des interrogés en situation de mal-être se confie prioritairement à des interlocuteurs extérieurs à la sphère professionnelle, c'est-à-dire des membres de leur famille (dans 52% des cas), ou des amis (36%). L'environnement proche au travail est toutefois également cité par plus d'1 interviewé sur 4, à savoir les collègues (34%) et le supérieur hiérarchique direct (25%). En revanche, **les professionnels ayant la charge de ces problèmes du fait de leurs fonctions sont consultés de manière nettement plus secondaire** à l'instar des représentants du personnel (12%), du médecin du travail (12%) et du responsable des ressources humaines (7%).

Plus inquiétant, le nombre de salariés qui ne parlerait à personne de leur situation de mal-être s'établit à 11% ; une proportion qui passe à 23% dans les entreprises de 250 à 499 salariés.

Un besoin de reconnaissance tant professionnelle que salariale pour être heureux

Parmi les différents éléments participant au bien-être des salariés, **deux dimensions se distinguent assez logiquement : l'obtention d'une plus grande reconnaissance de la part des supérieurs (45%) et l'augmentation de salaire (41%).** Si le fait d'avoir une charge de travail acceptable contribue « au bonheur » de 38% des interviewés, le facteur temps semble plus secondaire : des horaires modulables constituent un facteur de bien-être pour 14% des salariés, et l'obtention de plus de RTT pour seulement 7% d'entre eux. Autre point intéressant à souligner : alors qu'une majorité des salariés considère que l'entreprise n'est pas suffisamment impliquée sur la question du bien-être, ils sont à peine 21% à considérer qu'avoir un manager disponible et à l'écoute de ses salariés est un paramètre déterminant.

Pour ce qui est des services proposés par les entreprises les plus contributeurs au bien-être des salariés, la mise à disposition d'une salle de détente recueille le plus de citations (47%), suivie de près par l'accès à un restaurant d'entreprise (43%) et d'un service de garde d'enfants (36%).

Les formations liées au développement personnel peu fréquentes en entreprise et pourtant bénéfiques

La formation ne semble pas, ou peu, figurer parmi les solutions proposées par les entreprises pour favoriser le bien-être de leurs collaborateurs. En effet, les formations sur-mesure telles que celles liées au développement personnel, se révèlent encore peu fréquentes avec **plus de 8 salariés sur 10 (82%) n'ayant jamais suivi de formation de ce type.** Pourtant, parmi les personnes ayant suivi des cours de développement personnel, **plus des 3/4 (77%) déclarent en avoir tiré des bénéfices** (dont 25% « beaucoup »).

Pour les salariés n'ayant pas eu l'occasion de suivre ces formations, leurs attentes s'orientent surtout vers celles qui concernent la gestion du stress (29%) et la communication (20%). Les formations de leadership et de team building sont quant à elles nettement moins citées (respectivement 13% et 7%). Enfin, près d'1/3 des salariés ne souhaite pas suivre ce genre de formation (31%).

Méthodologie

Le site Kelformation.com, 1^{er} moteur de recherche de formation sur internet, et l'institut de sondage IFOP, ont adressé une enquête comportant 11 questions, du 6 au 10 février 2012, à un échantillon de 802 salariés exerçant dans des entreprises de plus de 10 personnes. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille d'entreprise, secteur d'activité, statut) après stratification par région. Afin de disposer d'effectifs suffisants par secteur et taille de l'entreprise, l'échantillon a été raisonné, puis chaque catégorie a été ramenée à son poids réel lors du traitement informatique des résultats. Les interviews ont eu lieu par questionnaire auto-administré en ligne (CAWI – Computer Assisted Web Interviewing).

Etude complète disponible pour la presse sur simple demande auprès de l'agence Wellcom.

A propos de Kelformation

Kelformation est le 1er moteur de recherche de formation sur Internet.

Il s'adresse aux salariés, aux responsables formations, aux professionnels RH et aux étudiants. Créé en 2005 par des professionnels de la formation et d'Internet, Kelformation compte aujourd'hui près d'1 million de visites mensuelles* qui ont accès à une moyenne de 40 000 formations. L'ensemble de ces offres est automatiquement diffusé dans la rubrique formation d'une vingtaine de partenaires, notamment Le Figaro, 01Net, Le Point, RTL, Free, SFR, Orange, TF1.fr, Challenges, Keljob.com, Cadremploi.fr...

Depuis 2010, Kelformation renforce son positionnement sur l'alternance : les internautes peuvent désormais déposer leur CV directement sur le site et être ainsi contacté par les entreprises et centres de formation en alternance à la recherche d'étudiants.

Kelformation a lancé en 2011 une application iPhone gratuite qui permet de consulter à tout moment des milliers de formations et de fiches métiers.

*Source Xiti, mars 2011

Plus d'informations : www.kelformation.com

Twitter : <http://twitter.com/kelformation>

Facebook : <http://www.facebook.com/kelformationcom>

Télécharger l'application iPhone : <http://www.kelformation.com/iphone>

Relations presse

Agence Wellcom

Claudia Meleggi / Leslie Gallaire / Ingrid Zémor

Tél : 01 46 34 60 60

Email : cm@wellcom.fr / lga@wellcom.fr / iz@wellcom.fr

 <http://www.wellcom.fr/presse/kelformation/feed>